



AVIS D'ATTRIBUTION **Marché à Procédure Adaptée**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Conseil départemental du Cantal

Correspondant : Service des marchés 28 Avenue Gambetta , 15015 AURILLAC CEDEX. Tél: **0471462257**. Fax: **0471465954**. Courriel: marchespublics@cantal.fr. Adresse internet: <http://www.cantal.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur: <https://www.achatpublic.com>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Ce résultat de marché n'est pas lié à une publication initiale (aucune référence d'avis initial n'a été saisie)

Objet du marché :

Parcours d'accompagnement à la mobilité

Mots descripteurs :

Prestations de services.

Lieu d'exécution : L'ensemble du département du Cantal.

Code NUTS : FRK12.

Classification CPV :

Objet principal : 85300000.

Objets supplémentaires : 75231240.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Attribution des marchés ou des lots :

2019FCSSEI0332

Date d'attribution : 07/02/2020

Titulaire : AFAPCA10, PLACE DU CHAMP DE FOIRE , 15000 AURILLAC

Attribué pour un montant de : 160000.00 EUR

Nombre d'offres reçues : 2

Autres informations :

La consultation du(des) contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis..

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Non.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, 6, cours Sablon , 63000 CLERMONT FERRAND

Date d'envoi du présent avis à la publication :

10-02-2020.